

Session d'Hiver 2012

**FONDEMENTS DE L'ANALYSE POLITIQUE**

Chargée de cours : Anne-Lise Polo  
Adresse courriel : [polo.anne-lise@uqam.ca](mailto:polo.anne-lise@uqam.ca)  
Bureau : A3765  
Rencontre sur rendez-vous

---

**DESCRIPTIF DU COURS**

*Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et théories politiques contemporaines (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme).*

---

**OBJECTIF DU COURS**

Si la réflexion sur le politique est sans doute aussi vieille que les sociétés humaines, la science politique moderne est, quant à elle, une discipline relativement jeune. Elle est née fondamentalement d'un désir d'élaborer un savoir sûr sur le gouvernement des sociétés modernes, en rupture avec les modes de connaissances antérieures, c'est-à-dire au premier chef, la philosophie politique. Cette volonté de rupture s'explique par la conjoncture politique révolutionnaire de l'Europe à partir de la fin du dix-huitième siècle. La philosophie politique, en particulier française, a certes joué un rôle certain dans l'effondrement des structures d'Anciens Régimes en 1789, cependant, l'instabilité politique qui s'en suit et qui dure près d'un siècle, jette le doute sur la philosophie elle-même et sur sa capacité de donner des fondements politiques stables aux nouveaux régimes. La philosophie apparaît de plus en plus comme un savoir abstrait, essentialiste et spéculatif sans application pratique. Alors que science et philosophie étaient encore synonymes à la fin du dix-huitième siècle, le divorce entre les deux est consommé au début du vingtième siècle, le dix-neuvième siècle travaillant peu à peu à ce clivage.

Nous tenterons de comprendre l'émergence de la science politique moderne dans une perspective historique longue qui nous ramènera brièvement jusqu'à la Renaissance, période clé pour la science en général qui voit apparaître la méthode expérimentale et met de l'avant l'observation empirique. Cette approche qui va dominer tout d'abord les sciences naturelles (physique, astronomie et beaucoup plus tard la biologie et la chimie) va peu à peu s'imposer comme le modèle à suivre pour la connaissance en général.

Nous nous attarderons à la **révolution kantienne** qui illustre cette tendance et impose à la philosophie elle-même de se soumettre aux méthodes de recherche de vérité de la science. Désormais, la science est un mode de connaissance qui repose sur la flèche du temps et qui, comme l'illustre très bien **Max Weber**, ne peut plus prétendre à aucune vérité mais est condamnée à être toujours dépassée. Père fondateur de la sociologie allemande, Weber affirmera que la science n'a d'autre sens que d'être au service du progrès technique et pratique dont elle est le principal moteur. Le divorce avec la philosophie et sa quête de sens semble désormais achevé.

C'est en France que cette rupture aura les plus importantes conséquences. **Auguste Comte** fonde la doctrine positiviste qui permet d'introduire une nouvelle conception des sociétés humaines. Celles-ci peuvent être étudiées désormais à la fois dans une perspective évolutionniste et à partir des méthodes développées par les sciences de la nature. **Émile Durkheim**, père fondateur de la sociologie française, reprendra cette perspective et donnera à la toute nouvelle discipline des sciences humaines, qui prend le nom de sociologie, ses fondements méthodologiques.

Ce détour par la sociologie allemande et la sociologie française est important pour comprendre l'émergence, au début du 20<sup>e</sup> siècle, de la science politique moderne aux États-Unis. Traditionnellement ancrée dans une vision légaliste, la science politique américaine s'oriente vers le positivisme et l'empirisme dès les années 1920. Un seul mot d'ordre pour la nouvelle école : « facts, facts, facts » (les faits, les faits, les faits). Critiquée pour son approche descriptive et factuelle dès les années 1930, la science politique se tourne vers la sociologie européenne, notamment celle de Durkheim et de Weber, pour se donner des fondements théoriques permettant de dépasser le pur empirisme. Cet apport sera notamment le fait de Talcott Parson qui rêve d'unifier toutes les disciplines de sciences humaines sous un seul chapeau théorique. Au contraire, sous l'impulsion de l'école behavioriste, la science

politique américaine va tenter de se constituer en tant que discipline académique et scientifique spécifique ayant un objet propre. Avec sa théorie systémique (1953), Easton fonde la science politique américaine en tant que discipline académique distincte des autres disciplines sociales. Comme le dit si clairement **Gabriel Almond**, la science politique est née et elle est américaine. Ce succès est cependant de courte durée. Easton lui-même reconnaît dès la fin des années 1960 sous la pression des nouvelles écoles (féministes, post-modernistes ou néo-marxistes) que son modèle est déficient. Vingt ans plus tard, la science politique est toujours à la recherche de son objet. La science politique est-elle seulement une science ? se demande **André Bélanger**. À son sens, elle s'est fourvoyée à la recherche d'un objet introuvable, incapable de s'émanciper de ses sources philosophiques.

La deuxième partie du cours mettra l'accent sur les critiques qui sont faites à la science politique moderne par les tenants d'un retour à la philosophie politique classique, en particulier celle de Platon. **Léo Strauss** affirme que la science positiviste s'est imposée en ruinant la possibilité même de la philosophie politique qui en tant que discipline est devenue moribonde. La prétention de la science à être le seul savoir sûr tant en effet à évacuer les autres formes du savoir sur la seule base qu'ils ne sont pas « scientifiques ». Plus près de nous, **Thierry Hentsch** élabore une critique sur les fondements de la science politique et remet en question les idées reçues sur lesquelles reposent nos croyances dans la science comme chemin de vérité. **Anne-Lise Polo**, poursuivant la réflexion de Strauss et de Hentsch, en arrive à s'interroger sur le mutisme de la philosophie moderne, remettant en question son statut même de philosophie en tant que recherche de la sagesse. Ce qui nous conduira finalement à nous pencher sur l'essence du politique et ses fondements et à effectuer un retour à **Platon** et au concept originel de *politeia*.

## PLAN DE COURS

*La présence aux deux premiers cours est obligatoire pour pouvoir suivre la session. Les étudiants doivent se procurer le recueil de texte ainsi que le livre de Thierry Hentsch (La mer la limite) à la coop de l'UQAM. La lecture des notes de cours ainsi que celle des textes choisis est obligatoire avant chaque cours. Toute absence non justifiée aux cours sera pénalisée d'un point par heure d'absence.*

### **I. Présentation du cours et des modalités d'évaluation (12 janvier)**

### **II. Introduction : Genèse de la science occidentale (19 janvier)**

Les fondements de la vision du monde qui s'instaure avec la Renaissance, conséquences pour le savoir : cours magistral.

### **III. Le divorce entre science et philosophie dans la pensée allemande**

1- Les fondements de la science moderne : cours magistral et lecture d'un extrait de la *Critique de la raison pure*, d'Emmanuel Kant. (26 janvier)

2- Le rôle instrumental de la science : introduction à la conception wébérienne de la science, cours magistral et analyse d'un extrait du texte de Max Weber *La science, profession et vocation*. (2 février)

### **IV. L'essor du positivisme français**

1- La science positiviste, cours magistral et analyse du texte *Discours sur l'esprit positif* d'Auguste Comte. (9 février)

2- Introduction de la méthode scientifique aux sciences de l'homme : la sociologie de Durkheim : cours magistral et analyse du texte d'Émile Durkheim « Préface de la seconde édition » et « conclusion » *Les règles de la méthode sociologique*. (16 février)

### **V. L'émergence de la science politique américaine :**

1- L'émergence de la science politique américaine, cours magistral et analyse du texte de Gabriel A. Almond, « Political Theory and Political Science ». (23 février)

Semaine de lecture (27 février au 5 mars).

2- **Une science à la recherche d'un objet**, cours magistral et analyse du texte d'André Bélanger « Le politique, concept mystificateur? ». (8 mars)

## **VI. La philosophie politique est-elle morte ?**

- 1- **La fin de la philosophie politique et la critique du positivisme**, présentation et discussion autour du texte de Leo STRAUSS, « Qu'est-ce que la philosophie politique? » (15 mars)
- 2- **L'importance politique du savoir** présentation et discussion du texte « Le politique et le savoir » de Thierry Hentsch. (22 mars)
- 3- **Le discours de vérité de l'Occident**, présentation et discussion du texte « Modernité et croyance » de Thierry Hentsch. (29 mars)
- 4- **Le déclin de la philosophie**, présentation et discussion du texte « Le mutisme de la philosophie occidentale moderne » d'Anne-Lise Polo (5 avril)

## **VII. Les fondements du politique**

**Faut-il revenir à Platon?**, présentation et discussion d'un extrait de *La République* de Platon. (12 avril)

## **VII. Conclusion**

**Science sans conscience**, présentation et discussion du livre de Thierry Hentsch, *La mer, la limite*, Montréal, Hélotrope Conjoncture, 2006, 83 p. (19 avril).

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le cours vise moins à transmettre des connaissances qu'un certain savoir faire dans l'acquisition de celles-ci. L'approche pédagogique privilégiée ici repose sur une **participation active** des étudiants dans l'appropriation des connaissances. Le cours est conçu de façon à donner aux étudiants des outils d'analyse (comprendre les concepts, différencier les approches, identifier les présupposés des auteurs et leurs objectifs), cela à partir d'une lecture et analyse de textes choisis. Si une partie du cours consiste en un exposé magistral de l'enseignante, les étudiants sont amenés à discuter les textes et à les interpréter durant la deuxième partie du cours.

**La présence aux cours est obligatoire** et tout manquement non justifié sera pénalisé de 1 point **par heure** de cours manqué. La présence aux deux premiers cours est un pré requis pour la session.

L'évaluation repose sur **un contrôle continu** de l'apprentissage des étudiants tout au long de la session (sous forme de résumés et d'analyses) et l'élaboration **d'un travail de fin de session** permettant de faire une synthèse de la matière étudiée.

*Tout étudiant faisant face à une difficulté avérée demandant des adaptations pour le système d'évaluation, est invité à communiquer avec l'enseignante.*

Les étudiants devront remettre **cinq** travaux, **deux résumés** - sur les textes de Weber (30 janvier) et de Durkheim (13 février) – **deux analyses** sur au choix Bélanger (1 mars), Strauss (12 mars), ou Hentsch (19 mars), et un **travail final** (19 avril).

Les résumés et les analyses seront envoyés à l'enseignante par courriel à son adresse UQAM : [polo.anne-lise@uqam.ca](mailto:polo.anne-lise@uqam.ca), **les lundis qui précède le cours** portant sur le texte concerné. Les travaux devront être envoyés avant minuit. Tout retard sera pénalisé de 5% et aucun travail ne sera accepté après l'envoi des notes de cours (le mardi soir qui précède le cours). Les textes doivent être enregistrés au **type de fichier** Document word 2003 (type de fichier) et le **nom de fichier** doit être enregistré sous la forme : Nom.prénom.Auteur. Les textes envoyés qui ne seront pas conformes à ces normes ne seront pas corrigés.

Le travail final sera remis en main propre à l'enseignante en copie papier lors du dernier cours, il sera accompagné d'une enveloppe pré-adressée et pré-affranchie.

### **Proposition du cadre d'évaluation :**

- 1- La présence à tous les cours vaudra 10% de la note finale, l'absence au cours sera pénalisée d'1 point par heure de cours manquée.
- 2- Seuls le meilleur des deux résumés et la meilleure des deux analyses comptera, le résumé pour 20% de la note finale, l'analyse pour 30%.
- 3- Le travail final vaudra 40% de la note finale.

## **Normes à respecter pour les travaux :**

Les travaux doivent être tapés à interligne 1.5 et avec une police Times New Roman 12 (ou équivalent). Sauf le travail final sur papier, qui sera à double interligne et recto seulement pour faciliter les corrections.

La rédaction doit être **soignée** et les textes comportant des fautes d'orthographe, de frappes ou de grammaire seront pénalisés. La marge de tolérance est d'une faute par page écrite (Ex : un travail de 6 pages : **6 fautes, 0 pénalité**), au-delà de cette marge, les fautes seront pénalisés de 1 point pour X fautes (X étant le nombre de pages écrites, pour une copie de 6 pages rédigées : **7 à 12 fautes, - 1 de pénalité ; 13 à 19 fautes. -2 etc...**)

**Tous les travaux seront remis aux dates prévues, tout retard** sera pénalisé de 5% par jour ouvrable.

Les résumés et les analyses doivent être **rédigés**, ils doivent respecter les **normes de présentation** et le **plan proposé** (*le modèle et la description des travaux seront communiqués aux étudiants par courriel au fur et à mesure*).

Les étudiants doivent respecter les normes de présentation des références et bibliographie en usage. Vous vous référerez au guide du centre Paolo Freire (p. 138 et suivantes). Pour les références, vous adopterez la méthode auteur-date pour les résumés et les analyses (p. 141-145) mais la méthode classique pour le travail final (pp.146-163).

**Toute utilisation de textes qui ne comportera pas en note de bas de page de référence dûment identifiée sera considérée comme un plagiat, sanctionné par un avis au département.**

## Références et complément bibliographique

Almond, Gabriel A. 1966 « Political theory and Political Science ». *The American Political Science Review*, Vol. LX, No. 4, pp. 869-879.

Almond, Gabriel A. 1997. « The Political system and Comparative Politics », *Contemporary Empirical Political Theory*. Bekerley, LA, London, University of California Press, 1997, pp.219-230.

Bélangier, André. 1984. « Le politique, concept mystificateur ? ». *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, Vol. 17, No. 1, (mar., 1984), pp.49-64.

Comte, Auguste. 1844. *Discours sur l'esprit positif*. Les classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte\\_auguste/comte.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/comte.html).

Comte, Auguste 1851. « Discours sur l'ensemble du positivisme », *Système de politique positive ou Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*, <http://membres.lycos.fr/clotilde/etexts/index.htm>.

Comte, Auguste. 1852. *Cathéchisme positiviste*. Les classiques des sciences sociales [http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte\\_auguste/catechisme\\_positiviste/catechisme\\_positiviste.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/catechisme_positiviste/catechisme_positiviste.html)

Durkheim, Émile. 1894. *Les règles de la méthode sociologique*. Les classiques des sciences sociales [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/regles\\_methode/regles\\_methode.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/regles_methode.html).

Easton, David. 1953. *The Political System, An inquiry into the state of political science*. New York, Alfred A. Knopf (réed. 1967), pp. 37-63.

Hentsch, Thierry. 1993. *Introduction aux fondements du politique*. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec, 115 p.

Hentsch, Thierry. 2002. *Raconter et mourir*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002, 431p.

Hentsch, Thierry. 2003. *La croyance, premières réflexions*. Paris, Bréal, 108 p.

Hentsch, Thierry. 2006. *La mer, la limite*. Montréal, Hélotrope et Conjonctures, 83p.

Kant, Emmanuel. 1781. *Critique de la raison pure*. Paris, GF-Flammarion, 2006, 749p.

Kuhn, Thomas Samuel. 1962. *The structure of scientific revolutions*, Chicago : University of Chicago Press , 172 p., (pour la traduction française : *La structure des révolutions scientifiques*, ouvrage trad. de l'américain, Paris : Flammarion , 1976, c1972, 646 p.)

- Parsons, Talcott. 1950. « The prospects of Sociological Theory ». *American Sociological Review*, Vol. 15, No. 1, pp. 3-16.
- Rocher, Guy. 1972. *Talcott Parsons et la sociologie américaine*. Les classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher\\_guy/Talcott\\_parsons\\_socio\\_amer/talcott\\_parsons.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/Talcott_parsons_socio_amer/talcott_parsons.html).
- Rocher, Guy. 1971. « La sociologie parsonnienne : influence et controverse », *Sociologie et sociétés*, vol. 3, no. 2, pp. 135-150. Les classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher\\_guy/sociologie\\_parsonnienne/socio\\_parsonnienne.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/rocher_guy/sociologie_parsonnienne/socio_parsonnienne.html).
- Sénéchal, David. 2004. *Histoire des sciences*. Université de Sherbrooke, Faculté des sciences, <http://www.physique.usherbrooke.ca/~dsenech/HS/HS.pdf#search=%22histoire%20des%20sciences%22>.
- Strauss, Leo. *Histoire de la philosophie politique*. Paris : Presses universitaires de France Paris, 1999, 1076p.
- Strauss, Leo. 1959. *Qu'est-ce que la philosophie politique?* Paris : Presses universitaires de France, 2010, 296p.
- Strauss, Leo. 1963. *La cité et l'homme*. Paris : Librairie générale française, 2005, 478 p.
- Weber, Max. 2003. *Rudolf Stammler et le matérialisme historique : Aux origines de la sociologie Wébérienne*, traduit de l'allemand par Michel Coutu et Dominique Leydet avec la collaboration de Guy Rocher et Elke Winter, Paris, Éditions du Cerf, , 196p.
- Weber, Max. 1917. *La science, profession et vocation*. Marseille, Agone, 2005.
- Weber, Max. 1904. *Essais sur la théorie de la science*. Les classiques des sciences sociales, [http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/weber\\_max.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/weber_max.html)

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

## PLAGIAT

### Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

#### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

#### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.